

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2014

PRESENTS : Kamel LAGGOUNE, Xavier WARGNIER, Olivier TRIMBUR, Didier VELASQUEZ, Gaëlle BASSO, Michelle MORTON, Caroline GACHET, Florent FANTACI, Olivier WEILAND, Claude GUILLERMIN, Claude PASINI, Conseillers Municipaux.

ABSENTS : -

POUVOIRS : -

Secrétaire de séance : Gaëlle BASSO.

Ouverture de séance : 20h00

Délibération n° 01/02/14 (à la majorité absolue des suffrages exprimés)

Election du Maire de 2014 à 2020, au premier tour de scrutin : M. LAGGOUNE Kamel.

Délibération n° 02/02/14 (à l'unanimité des voix)

Détermination du nombre d'adjoints au Maire pour le présent mandat : 3.

Délibération n° 03/02/14 (à la majorité absolue des suffrages exprimés)

Election des 3 adjoints au Maire pour le présent mandat, au premier tour de scrutin: M. WARGNIER Xavier (1^{er} Adjoint), M. TRIMBUR Olivier (2nd Adjoint) et M. VELASQUEZ Didier (3^{ème} Adjoint).

Délibération n° 04/02/14 (à l'unanimité des voix)

Détermination des indemnités de fonctions du Maire et de ses adjoints à compter du 28 mars 2014: 17 % de l'indice 1015 pour le Maire et 6.60 % de ce même indice pour les 3 adjoints.

Délibération n° 05/02/14 (à l'unanimité des voix)

Décision de déléguer au Maire un certain nombre d'attributions pour la durée de son mandat, notamment dans les domaines suivants : emprunts, marchés publics, contrats d'assurance, actions en justice, actes de vente, concessions funéraires.

Séance levée à 21H05